

Projet de délibération du 19 septembre 2022 de Mmes et MM. Valentin Dujoux, Christel Saura, Théo Keel, Matthias Erhardt, Jacqueline Roiz, Uzma Khamis Vannini, Antoine Maulini, Omar Azzabi, Ana Maria Barciela Villar, Laurence Corpataux, Leyma Milena Wisard Prado, Delphine Wuest, Anna Barseghian, Brigitte Studer, Monica Granda, Maryelle Budry, Christian Zaugg, Denis Ruyschaert, Bénédicte Amsellem, Louise Trottet, Timothée Fontolliet, Pierre-Yves Bosshard et Livia Zbinden: «Pour que la Ville de Genève reste fidèle à ses valeurs et à ses engagements, y compris en période de Coupe du monde de football».

(acceptée par le Conseil municipal, lors de la séance du 5 octobre 2022)

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Exposé des motifs

Du 20 novembre au 18 décembre 2022 se tiendra la Coupe du monde de football au Qatar. A cette occasion, la Ville de Genève proposera une fan zone hivernale sur la plaine de Plainpalais avec, entre autres, deux tentes chauffées et cinq écrans. Cet espace sera géré par la société NEPSA, entreprise spécialisée dans la création et la gestion d'événements de moyenne et grande envergure.

Le choix du Qatar comme pays hôte a, dès son attribution été entachée de soupçons de corruption, a fait l'objet de nombreuses critiques sur les impacts sociaux, environnementaux et énergétiques de cet événement mondial. Stades neufs et climatisés tout en étant à ciel ouvert, droits des migrant-e-s particulièrement restrictifs et aux abus multiples (avec séparation de familles, confiscation de passeports, expulsion de travailleurs et travailleuses sans avoir été payé-e-s), décès sur les chantiers (plus de 6500 depuis 2010¹), atteintes des droits et menaces envers les personnes et supporters et supportrices LGBTIQ... Les rapports alarmants d'organisations et d'associations internationales ne manquent pas.

Si la Ville de Genève n'est pas responsable du choix du pays hôte, la visibilité donnée à cet événement mondial interpelle. Par ailleurs, les difficultés énergétiques attendues pour cet hiver sont un élément qui justifierait à lui seul l'annulation de cette fan zone hivernale. Néanmoins, le maintien de cet événement genevois doit se faire dans un cadre cohérent. Alors que la Ville de Genève s'engage chaque jour en faveur de la défense des droits humains et pour faire sa part face aux menaces climatiques et énergétiques, la tenue de cette fan zone ne peut se faire sans une information complète et transparente des impacts de cette Coupe du monde de football. Il y va de la crédibilité de la Ville de Genève et de la poursuite de son engagement permanent en faveur des valeurs qu'elle incarne et diffuse.

Considérant:

- la tenue de la Coupe du monde de football au Qatar du 20 novembre au 18 décembre 2022, ainsi que la mise en place d'une fan zone hivernale aux mêmes dates sur la plaine de Plainpalais;

¹ Chiffre avancé par *The Guardian* le 23 février 2021, <https://www.theguardian.com/global-development/2021/feb/23/revealed-migrant-worker-deaths-qatar-fifa-world-cup-2022>

- l'impact environnemental négatif de cette Coupe du monde, avec la tenue d'un événement sportif en plein désert, dans des stades construits pour l'occasion et qui seront climatisés à ciel ouvert lors de chaque rencontre;
- les rapports réalisés par différentes organisations² et associations^{3 4} internationales s'inquiétant d'attaques massives envers les droits humains, que ce soit en matière de droit des femmes, des travailleurs et travailleuses, des personnes migrantes ou bien des personnes LGBTIQ;
- l'impact énergétique et symbolique de la tenue d'une fan zone hivernale sur la plaine de Plainpalais, alors même qu'il est demandé aux collectivités, habitant-e-s et entreprises de faire des efforts afin de limiter la consommation énergétique durant l'hiver 2022-2023;
- le positionnement de la Ville de Genève en tant que «Ville sociale et solidaire», ainsi qu'en sa qualité de ville ayant voté et décrété l'urgence climatique en 2019;
- les réponses non satisfaisantes de Mme Marie Barbey-Chappuis, maire de Genève, lors des questions orales posées à ce sujet durant la séance du 6 septembre 2022;
- qu'un événement sportif mondial, y compris lorsqu'il concerne le football, ne peut être dénué d'enjeux politiques;
- que la tenue de la fan zone représente un moment important et opportun pour rappeler que rien, y compris un événement sportif international, ne justifie de porter atteinte aux droits humains et à notre responsabilité environnementale et énergétique,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition de plusieurs de ses membres,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire d'un montant de 20 000 francs destiné à réaliser, dans les meilleurs délais, une campagne de communication sur le territoire municipal (et à proximité immédiate de la fan zone) visant à présenter les impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar.

Art. 2. – Les enjeux traités par la campagne de communication doivent sensibiliser aux impacts environnementaux, sur les droits humains et énergétiques d'un tel événement mondial.

Art. 3. – Les charges prévues à l'article premier seront couvertes par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux revenus dans le budget de fonctionnement 2022 de la Ville de Genève.

² Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, «Qatar: le Comité des droits de l'homme s'inquiète des discriminations à l'égard des femmes et des conditions de travail des migrants», <https://www.ohchr.org/fr/news/2022/03/dialogue-qatar-experts-human-rights-committee-command-legislative-revision-efforts-and>

³ Amnesty International, «Qatar – Coupe du monde 2022 – La FIFA se doit d'agir», <https://www.amnesty.ch/fr/pays/moyen-orient-afrique-du-nord/qatar/docs/2021/la-fifa-se-doit-d-agir>

⁴ Human Rights Watch, «Qatar – Événements de 2021», <https://www.hrw.org/fr/world-report/2022/country-chapters/380824>

Art. 4. – Les charges prévues à l'article premier seront imputées aux comptes budgétaires 2022 sous le chapitre 31 du département de la sécurité et des sports, Service des sports.